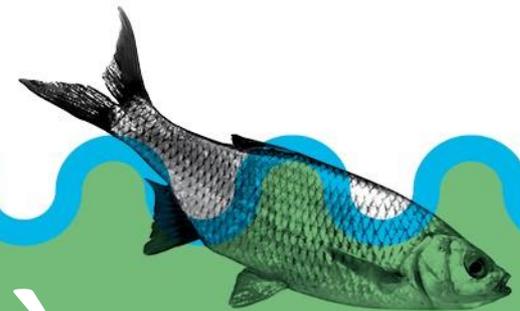


Les Ussees

SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Comité de Rivières

Mardi 18 janvier 2022

Espace 2000 - La Balme de Sillingy

- M. Jean-Yves Mâchard, Président du Syndicat de Rivières et Président du Comité de Bassin
- Mme Séverine Mugnier, Maire de la Balme de Sillingy

INTRODUCTION

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DES ÉQUIPES ET DES FINANCES

PARTIE 2 – BILAN DE L'ANNÉE 2021

Retours en table-ronde

PARTIE 3 – PERSPECTIVES 2022

LE COMITÉ DE RIVIÈRES

- Représente les intérêts des parties prenantes sur le bassin versant des UsseS
- Est garant de la gestion concertée de la ressource en eau
- Est garant du respect des orientations et des dispositions du SDAGE RMC

Il se réunit a minima une fois par an pour :

- faire le bilan des actions de l'année écoulée
- annoncer et proposer les actions qui seront engagées pour l'année à venir

Il peut se réunir une nouvelle fois, lorsqu'une décision est à prendre : *la signature du prochain Contrat de Milieux, la mise à jour de l'arrêté portant composition du Comité de Rivières des UsseS, etc.*

EVOLUTION STATUTAIRE DU SYR'USSES

- Arrêté préfectoral approuvant les statuts du Syr'Ussees, en date du 30 novembre 2020
- *Le SMECRU devient le Syr'Ussees, Syndicat de Rivières les Ussees*
- Un syndicat institué pour une durée illimitée qui a pour objet :

Le syndicat concourt à la prévention des inondations, la gestion des milieux aquatiques dans le strict respect des compétences et des responsabilités reconnues respectivement aux propriétaires (riverains des cours d'eau non domaniaux, propriétaires d'ouvrages, ...) ou à leur association syndicale, à l'Etat et à ses éventuels concessionnaires, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, à l'Agence de l'Eau, ainsi qu'aux Maires et au Préfet. Il concourt également à la préservation et à la valorisation de la biodiversité et du patrimoine lié à l'eau.

Membres	Anciens statuts		Nouveaux statuts	
	Nb sièges	Taux en %	Nb sièges	Taux en %
CA du Grand Annecy	1	2,87 %	1	2,98 %
Communauté de Communes Fier et Ussees	3	17,73 %	3	17,57 %
Communauté de Communes du Genevois	1	4,82 %	1	5,21 %
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles	5	36,08 %	5	36,78 %
Communauté de Communes Ussees et Rhône	5	37,34 %	5	36,45 %
Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe	1	1,17 %	1	1,01 %

EVOLUTION STATUTAIRE DU SYR'USSES

● Compétences :

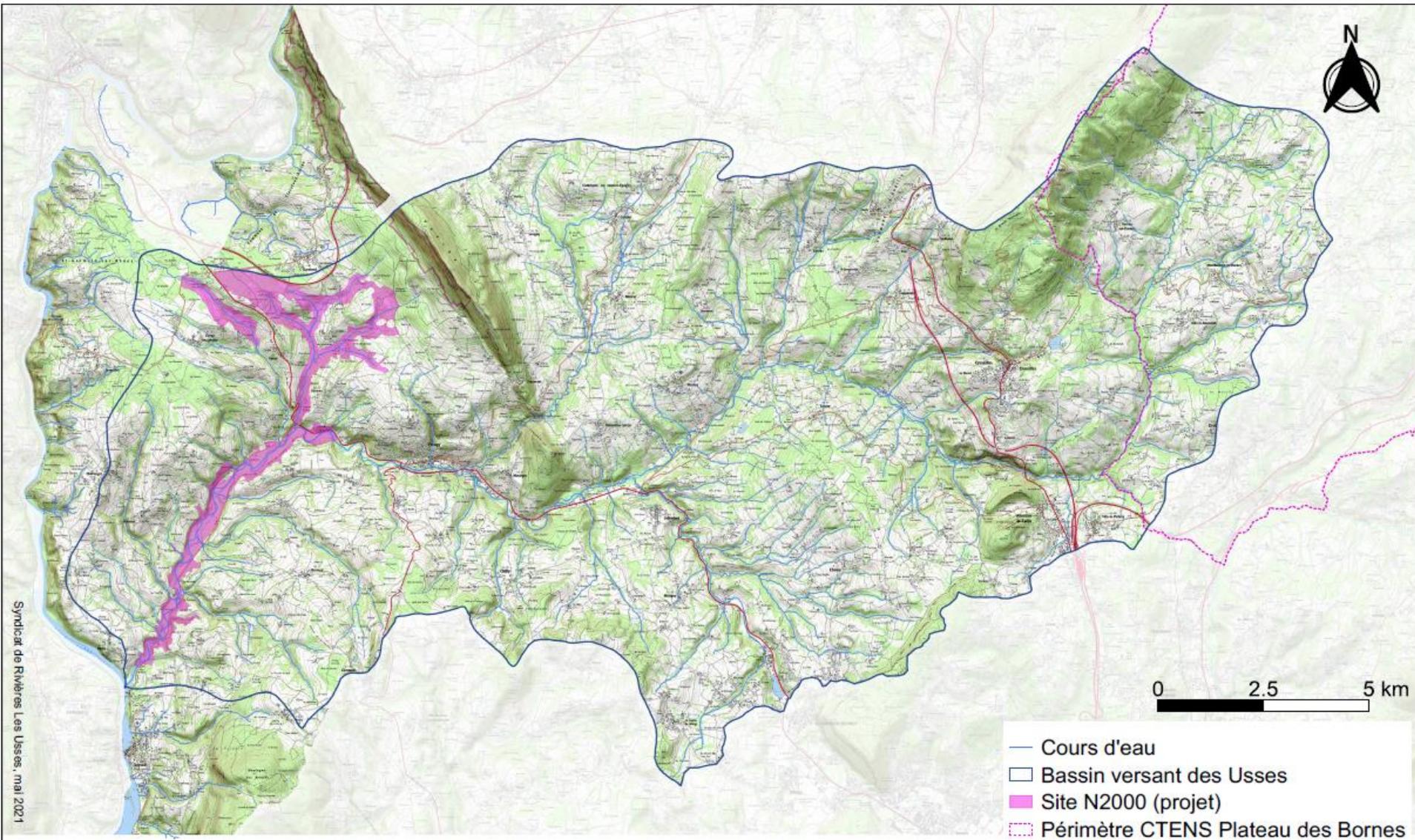
Pour mettre en œuvre son objet, le Syndicat est habilité à entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous installations, ouvrages, travaux ou actions présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant :

- **les missions composant la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GeMAPI), définies aux items 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement :**
 - (1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
 - (2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
 - (5°) La défense contre les inondations et contre la mer,
 - (8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Cette compétence est transférée au Syndicat par ses membres dans les conditions prévues à l'article L5721-6-1 du CGCT.

● Nouvelle évolution statutaire au 1^{er} trimestre 2022 pour le transfert des items complémentaires

TERRITOIRE D'INTERVENTION



Présentation de
l'équipe politique et
du personnel

Eléments financiers



Le bureau des élus



Jean-Yves Mâchard
Président



Patrice Primault
1^{er} Vice-Président



Jacqueline Cecon
2^{ème} Vice-Présidente



Rémi Lafond



Sylvia Dusonchet



Henri Chaumontet



Odile Montant



Hervé Bouëdec

Le bureau est administré par **6 membres** et **2 membres invités** : Odile Montant, élue référente du CTENS Plateau des Bornes, et Hervé Bouëdec, Président du COPIL Natura 2000.

Le comité syndical

La répartition des sièges entre les collectivités adhérentes est fonction des populations concernées.

Ce sont 32 délégués titulaires et suppléants qui siègent au Comité Syndical

MARTINEZ	Julian	titulaire	CCPC	GUETTE	Pascal	Suppl. PALLUD	CCPC
SGRAZZUTTI	Catherine	titulaire	CCPC	BIELOKOPYTOFF	Thomas	Suppl. PASSETEMPS	CCFU
PALLUD	Jean	titulaire	CCPC	PERRIN	Henri	Suppl. NEYROUD	CCFU
PASSETEMPS	Michel	titulaire	CCFU	MICHEL	Christiane	Suppl. CECCON	CCFU
NEYROUD	Roland	titulaire	CCFU	BOUËDEC	Hervé	Suppl. BOUCHET	CCUR
BOUCHET	André	titulaire	CCUR	ETTORI	Carole	Suppl. CANICATTI	CCUR
CANICATTI	Georges	titulaire	CCUR	PLESSIS	Annie	Suppl. GEORGES	CCUR
GEORGES	Emmanuel	titulaire	CCUR	PONCET	Rémi	Suppl. GLANDUT	CCUR
GLANDUT	M-Christine	titulaire	CCUR	SÈVE	François	Suppl. MÂCHARD	CCUR
RICHER	François	Suppl. MARTINEZ	CCPC	FOL	Béatrice	Suppl. LAFOND	CCG
DEMOLIS	Guy	Suppl. MONTANT	CCPC	PEUGNIEZ	Eric	Suppl. CHAUMONTET GA	
FALCONNET	Benoit	Suppl.SGRAZZUTTI	CCPC	DURET	Jacky	Suppl. DUSONCHET	SBR
PRICAZ	Lionel	Suppl. PRIMAULT	CCPC				

Le personnel



Aurélie Radde
Responsable
de structure
(En congé maternité,
puis parental en 2021)

Cellule comptable et administration



Jacqueline MUDRY
Gestionnaire
Comptable
et finance



Régine JOURNOUD
Assistante
de gestion
et GRH



Nathalie BOUSSION
Gestionnaire
comptable et finance
(En congé maladie
en 2021)

Cellule technique



Fanny Seyve
Chargée de projets
Intérim sur les fonctions
de direction en 2021



Arthur ISSARTEL
Animateur Contrat
de Territoire
du Plateau des Bornes



Lucie CHARLES
Chargée de projets
Zones Humides
et Natura 2000
(En remplacement
de Fanny Seyve)



Pauline CHEVASSU CASTRILLON
Chargée de projet
Ressource en eau
et Qualité



Julie AUBERT-MOULIN
Technicienne
de Rivières

POUR LE SYNDICAT

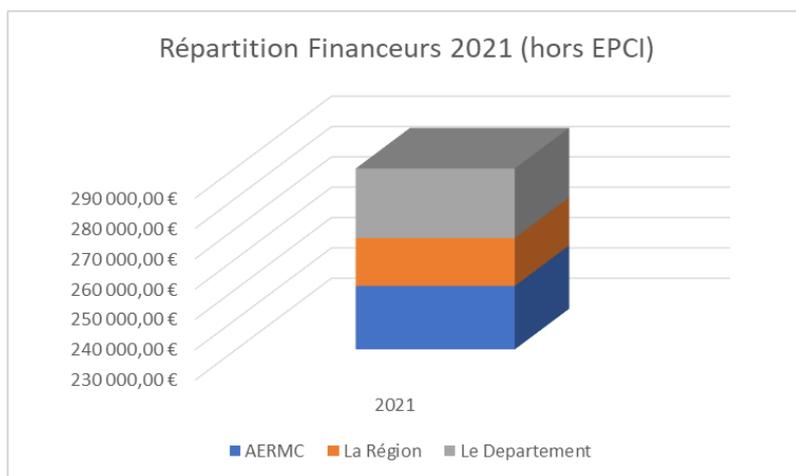
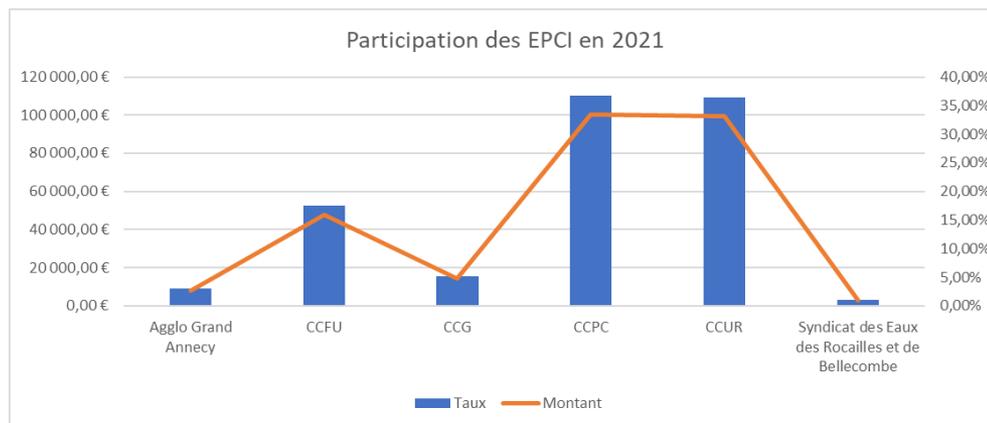
- Une année de transition composée :
 - des actions du Contrat de Rivières initial qui perdurent
 - de l'élaboration du futur Contrat de Milieux



POUR LE SYNDICAT

Les recettes proviennent de la participation des EPCI membres à hauteur de 272 400, 00 €.

Sur cet exercice, nous avons appelé nos partenaires très tôt dans l'exercice et nous tenons à les remercier ici de nous avoir soutenu tout aussi rapidement.

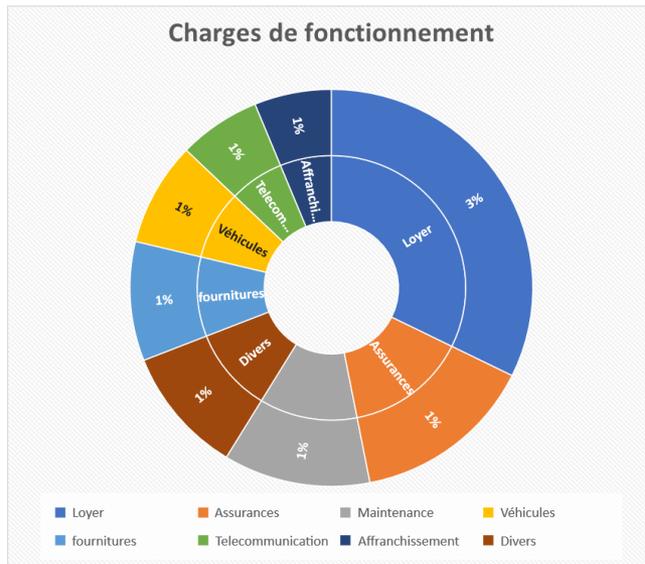


Notre seconde source de recettes provient des financeurs tels que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Région AURA et bien évidemment l'Agence de l'Eau.

La part des financeurs pour 2021 est de 289 620, 00 €.

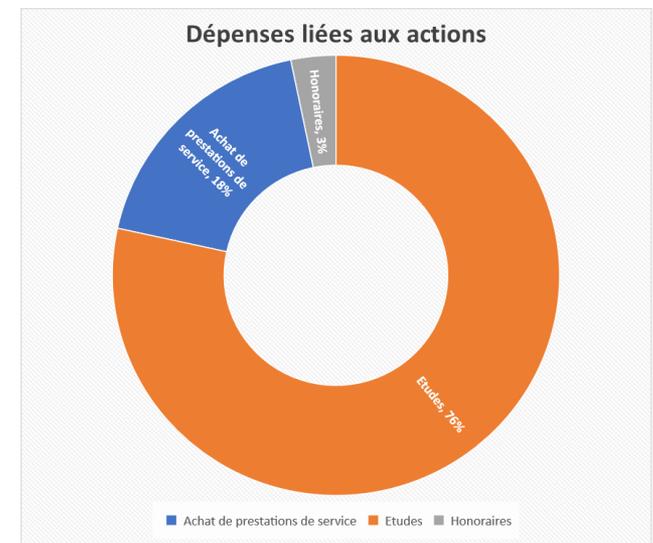
En attente de la clôture de l'exercice

POUR LE SYNDICAT



Nous distinguons au Syr'Usses, deux types de charges : les charges de structure hors frais de personnel, nous permettant de fonctionner qui sont stables : pour 2021, nous parlons de 29 054 €.

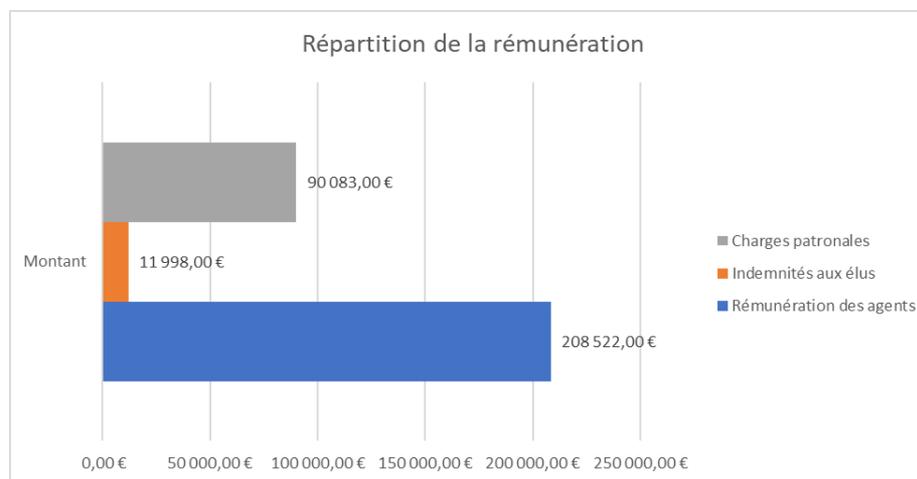
Le second poste de charge en fonctionnement est lui relatif à la conduite de nos actions. Sur les trois articles principaux : frais d'études, honoraires et achats de prestations de service, ils s'élèvent à 486 438, 00€ sur l'exercice (en attente de la clôture).



POUR LE SYNDICAT

Les charges de personnel, incluant la part patronale ainsi que la rémunération des élus s'élèvent pour 2021 à 310 603,00€ représentant 13,81% du budget de fonctionnement de 2 248 701,34 €.

Les charges de personnel sont subventionnées directement par l'AERMC à 44%. D'autres financeurs interviennent sur les différentes actions.

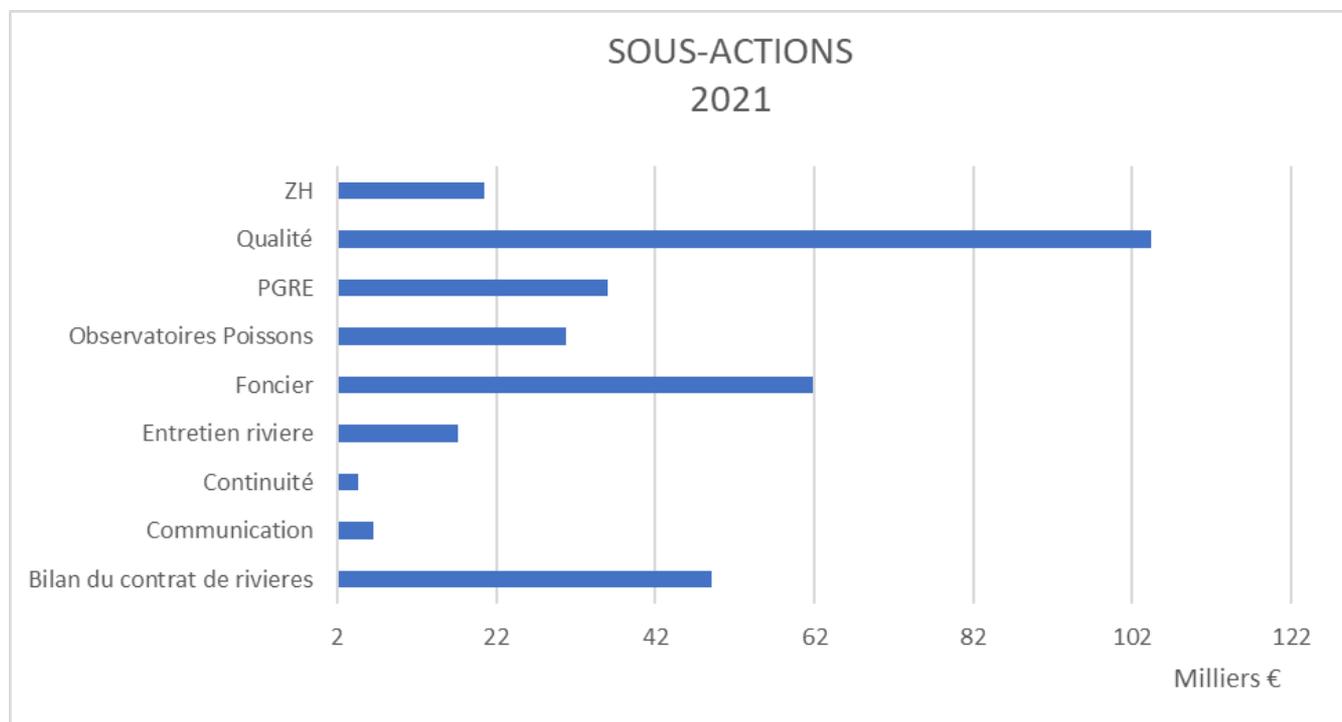


Au sein du Syr'UsseS, les missions relatives à la ressource en eau, aux milieux aquatiques, à la communication-sensibilisation sont assurées par 4 ETP* de la cellule technique. Les fonctions supports sont assurées par 2,5 ETP.

*ETP = Equivalent Temps Plein
En attente de la clôture de l'exercice

POUR LE SYNDICAT

- Répartition des dépenses par sous-actions
- Peu d'actions en investissement, continuité des actions récurrentes



En attente de la clôture de l'exercice

Éléments financiers et budgétaires

POUR LE SYNDICAT

● Partager la ressource en eau – PGRE

36 002,51€

● Restaurer les milieux aquatiques

Entretien de la rivière 17 143,26€

Restauration et continuité 4 662,93€

Stratégie foncière 61 895,00€

Zones humides 20 433 €

Observatoires poissons 30 754,02€

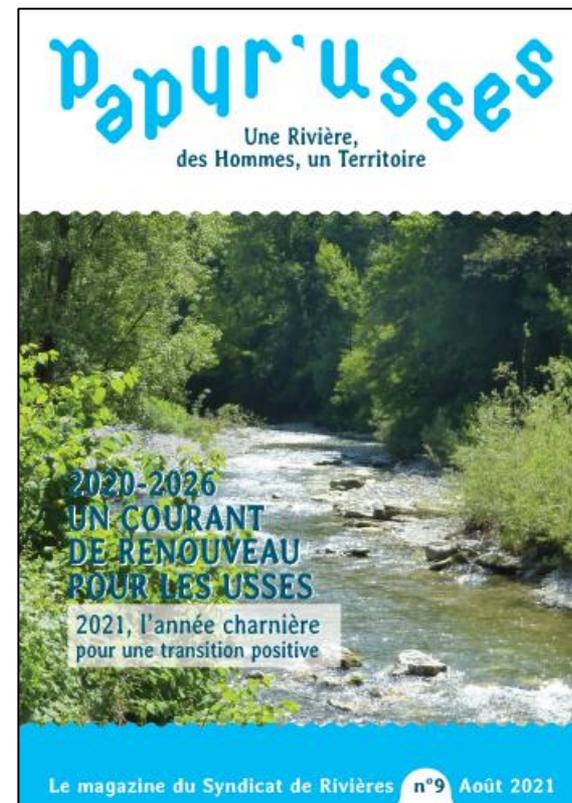


PARTAGER
la ressource

En attente de la clôture de l'exercice

POUR LE SYNDICAT

- Améliorer la qualité des eaux
104 331,00 €
- Communiquer et sensibiliser
6 521,60 €
- Bilan du Contrat de Rivières et perspectives
49 104,00 €



En attente de la clôture de l'exercice

Conclusions

- 2021 a été pour le Syndicat une année de restructuration profonde avec une volonté d'épurer les actions du Contrat de Rivières, en clôturant nombre de subventions parvenues en fin de validité ou dont l'action était terminée.
- Nous avons aussi travaillé en étroite collaboration avec le conseiller aux décideurs locaux de la Trésorerie afin de trouver les meilleures solutions d'imputation comptable.
- Et, nous avons repris nos éléments analytiques afin d'optimiser et de simplifier la lecture de nos livres comptables.

Bilan de l'année
2021 : des
éléments clés à
partager



PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU

Un document de cadrage validé en 2017 :

- Programme d'actions pour atteindre l'équilibre quantitatif
- Encadrement des prélèvements en période d'étiage
- Suivi des volumes consommés

- Co-Pilotage Syr'Usses et DDT
- Nombreuses réunions pour redéfinir le « qui fait quoi », le porter à connaissance des actions auprès des partenaires et maitres d'ouvrage
- Une démarche de participation citoyenne associée « Alerte à Malib'Usses »



PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU

N° action Syr'Usses	Pilotage entre 2017 et 2020	Titre action PGRE	% réalisé avancement
Volet collectivité			
1.1	DDT	Amélioration des rendements des réseaux d'AEP	75% 17/24
1.2	Syr'Usses/DDT	Révision des autorisations de prélèvements	0%
1.3	DDT	RPQS et observatoire de l'eau SISPEA	85%
1.4	Syr'Usses/DDT	réexamen tarif de l'eau potable	60% 15/24
1.5	Syr'Usses/DDT	Diagnostic des réseaux AEP	100%
1.6	Syr'Usses/DDT	Schéma directeur eau potable sur BV (STEGRE)	20%
1.7	Syr'Usses	Réseau AEP - Chavannaz	100%
1.8	Syr'Usses	Réseau AEP - Chilly	100%
1.9	Syr'Usses	Réseau AEP - Contamine-Sarzin	10%
1.10	Syr'Usses	Réseau d'eau potable de Frangy	10%
1.11	Syr'Usses	Réseau AEP - CCG	90%
1.12	Syr'Usses	Réseau AEP - CCPC	100%
1.12	Syr'Usses	Déconnexion de la source de la Douai	80%
1.13	SMEBS/DDT	Nappe de Vorziers	10%

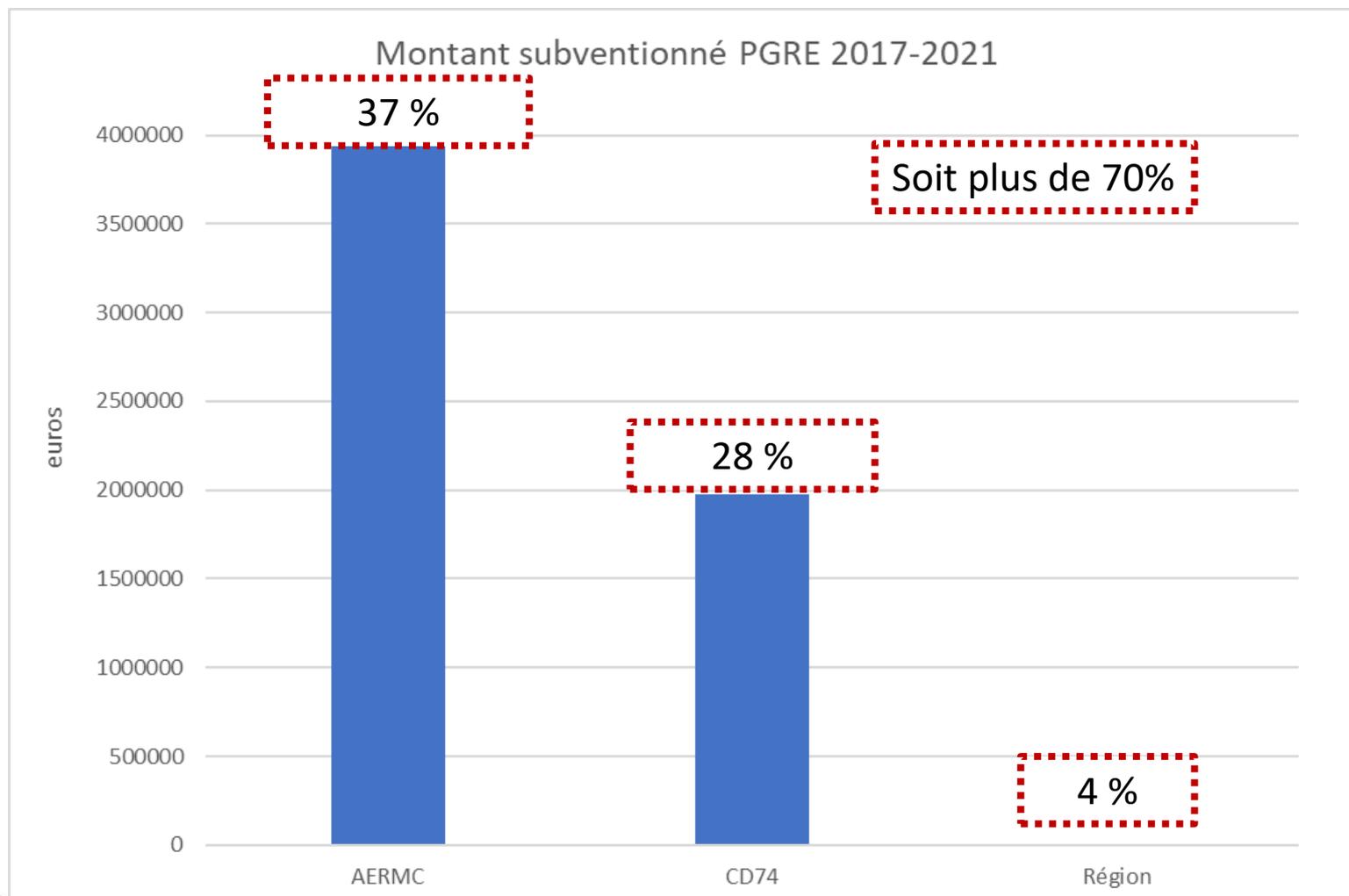
PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU

Volet agricole			
2.1	CASMB	Adaptation au changement climatique	5%
2.2	CASMB	Étude de création d'un OUGC	0%
2.3	DDT, Syr'Ussees	Mise en place de dispositif de débit réservé	90% 9/11
2.4	CASMB, Syr'Ussees	Campagne de communication et de sensibilisation	50%
Volet industriel			
3.3	DDPP	Recyclage des eaux prélevées - Société laitière des Hauts de Savoie	90%
3.4	DREAL/DDT	Recyclage des eaux utilisées - Sablière de Mésigny	80%
Volet usagers			
4.1	Syr'Ussees	Communication et sensibilisation	90%
4.2	Syr'Ussees	Installation de matériel économe en eau et guide des bonnes pratiques	0%
Volet Observatoire			
5	Syr'Ussees/DDT	Observatoire des débits, des prélèvements et des usages	10%

PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU

Actions de 2017 à 2021	Travaux réalisés (€)	Maîtres d'ouvrage
Renouvellement réseaux/conduite : Challonges, Chessenaz, Cruseilles, Marlioz, Sallenôves, Vanzy, Clarafond-Arcine Diag AEP : SMEBS, communes de la CCUR Substitution source de la Douai : GA et CCPC Stratégie de gestion de la ressource en eau du bassin versant des Ussees	10 007 595	Communes, EPCI
Suivi du PGRE : Observatoire des débits et des prélèvements	132 000	Syr'Ussees
Actions de communication : Sensibilisation et participation citoyenne	99 775	Syr'Ussees
Supervision, compteurs de secteur, télégestion : CCFU, CCPC, SMEBS, Clarafond-Arcine Equipement de télésurveillance : Marlioz, SMEBS	507 305	Communes, EPCI
Total	10 746 675	

PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU



PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU

Les études du Syr'Usses dans le cadre du PGRE

Le syndicat est maître d'ouvrage sur un certain nombre d'actions du PGRE notamment :

- **Le schéma territorial d'économies et de gestion de la ressource en eau** débuté par le bureau d'étude Sepia en 2018 a été redéfini en 2021 pour permettre de concilier les usages et la protection de la ressource en eau en construisant un projet commun avec l'ensemble des acteurs sur le bassin versant.
- **L'observatoire des prélèvements et des usages** a débuté en 2018 dont les indicateurs ont été définis et validés en 2021 et qui sont en cours de création par le bureau d'étude ANTEA.

Et pour les autres maîtres d'ouvrages:

- **Finalisation des travaux pour la déconnexion de la Douai** par la CCPC
- **Mise en place de télégestion sur les réservoirs** par CCFU, SMEBS
- **Etudes diagnostiques finalisées** par communes du territoire CCUR

Premier constat du territoire: augmentation des prélèvements

Table - Ronde

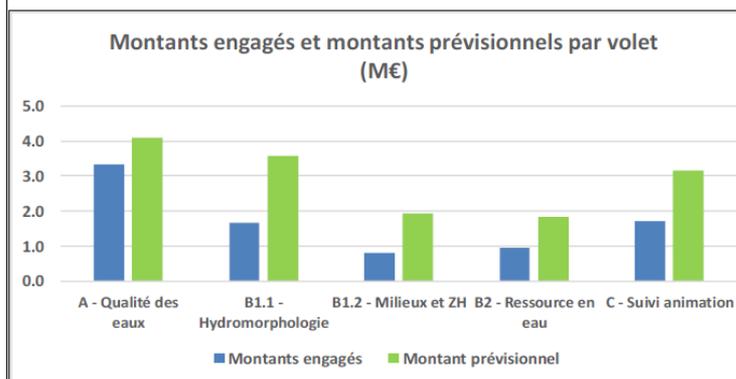
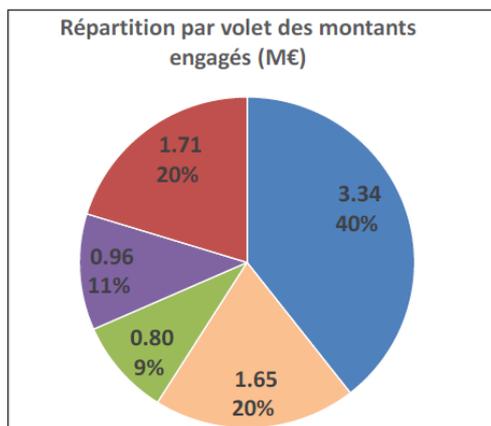


VERS LE CONTRAT DE MILIEUX

Rendu du Bilan du Contrat de Rivières le 11 mars 2021

Le Contrat 2014-2019 : un retard à l'allumage mais une dynamique enclenchée

- **6 années d'actions sur le bassin versant, soit :**
 - ⇒ **101 opérations** (sur 134 inscrites au Contrat) achevées ou en cours, dont 69 classées en priorité 1
 - ⇒ Montant engagé à fin 2019 de **8,5 M€** pour un montant initial de 14,6 M€



■ A - Qualité des eaux ■ B1.1 - Hydromorphologie
 ■ B1.2 - Milieux et ZH ■ B2 - Ressource en eau
 ■ C - Suivi animation

VERS LE CONTRAT DE MILIEUX

A retenir du Bilan du Contrat de Rivières le 11 mars 2021

Volet A – Qualité : Efforts à poursuivre sur l'assainissement non collectif et l'amélioration des traitements des phosphores. Mieux déterminer les sources de pollutions diffuses

Volet B – Milieux aquatiques : Efforts à poursuivre sur la restauration hydromorphologique des cours d'eau et la restauration des zones humides à enjeu hydraulique

Volet B2 – Gestion quantitative : relai pris par le PGRE où, suite aux diagnostics AEP, les collectivités devront poursuivre leurs engagements dans l'amélioration des rendements et les économies, ainsi que l'amélioration des connaissances avec des observatoires

Volet C – Gestion concertée, communication, sensibilisation : renforcer les liens et la confiance avec les élus locaux, poursuivre les actions de démarche participative innovante

VERS LE CONTRAT DE MILIEUX

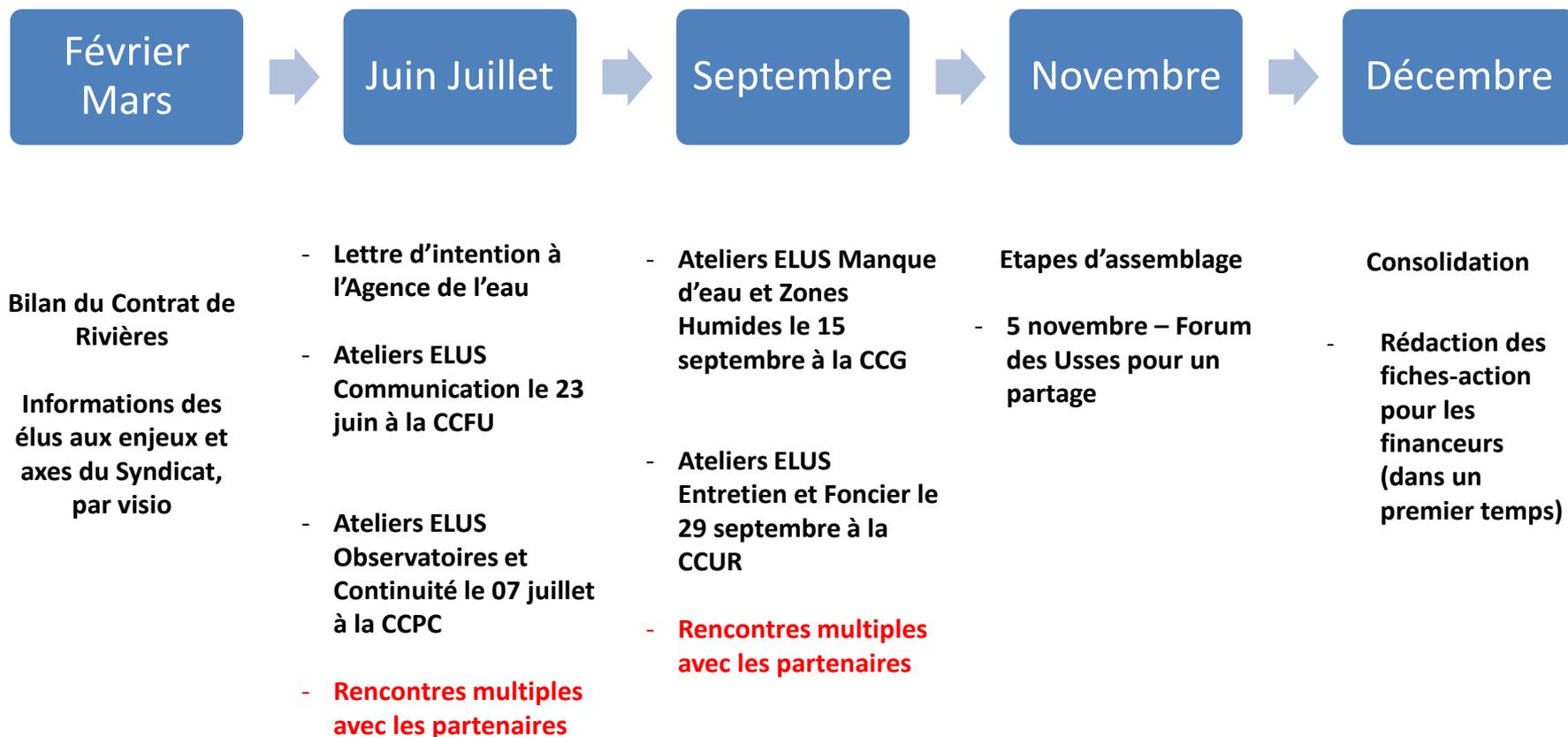
LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE A SURMONTER...

- Adapter au changement climatique
- Pérenniser, préserver et partager la ressource en eau
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques (rivières, mares, zones humides, etc.)
- Accueillir une nouvelle population
- Préserver et pérenniser les activités économiques dont l'agriculture

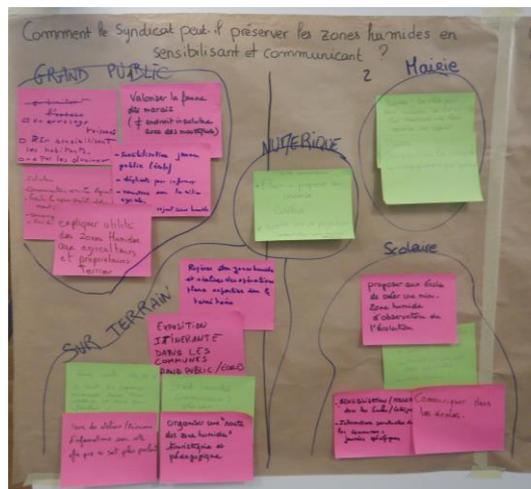
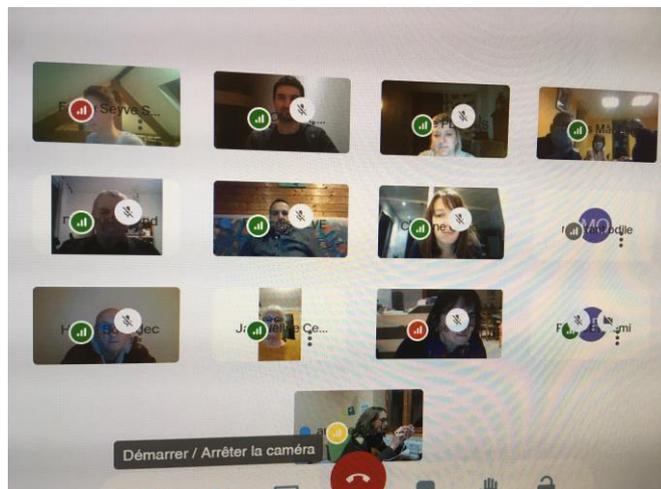
LES GRANDS AXES D' ACTIONS DU SYNDICAT

- Partage de l'eau
- Zones humides
- Entretien de la rivière
- Gestion sédimentaire
- Continuité piscicole et abreuvoirs
- Sensibilisation et communication auprès de plusieurs publics
- Maitrise foncière
- Observatoires de la rivière

VERS LE CONTRAT DE MILIEUX



VERS LE CONTRAT DE MILIEUX



15 heures de visio

60 élus aux 4 ateliers

55 personnes au Forum
des Usses



VERS LE CONTRAT DE MILIEUX

Après ce travail de concertation, le futur Contrat de Milieux des Usses portera sur la réalisation d'actions durant 6 ans et répondant à 6 enjeux :



Ressource en eau

Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource



Restauration et entretiens des milieux aquatiques

Restaurer le fonctionnement morphologique de la rivière

Restaurer la continuité écologique

Restaurer et préserver les zones humides



Risque inondation

Améliorer la gestion du ruissellement pluvial pour réduire la vulnérabilité



Qualité des eaux

Améliorer la qualité de l'eau pour les ruisseaux les plus fragiles

Suivre les paramètres de la qualité de l'eau dans le temps



Communication et Sensibilisation

Améliorer la visibilité du Syndicat

Sensibiliser aux enjeux du territoire



Gouvernance

Asseoir le Syndicat dans la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations

Table - Ronde

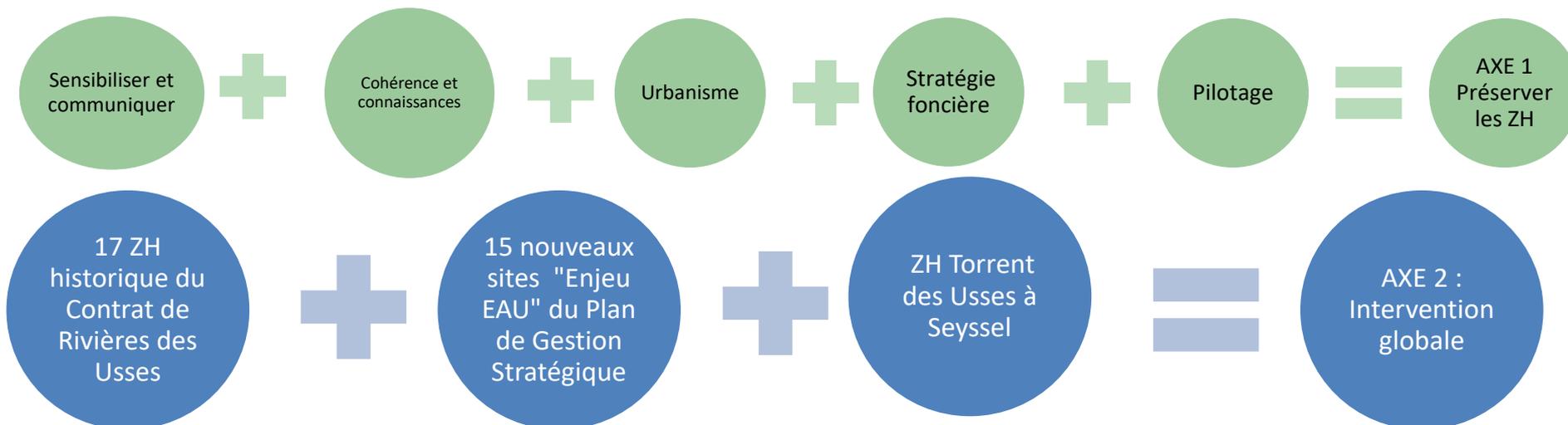
Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



GESTION DES ZONES HUMIDES

Au travers du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

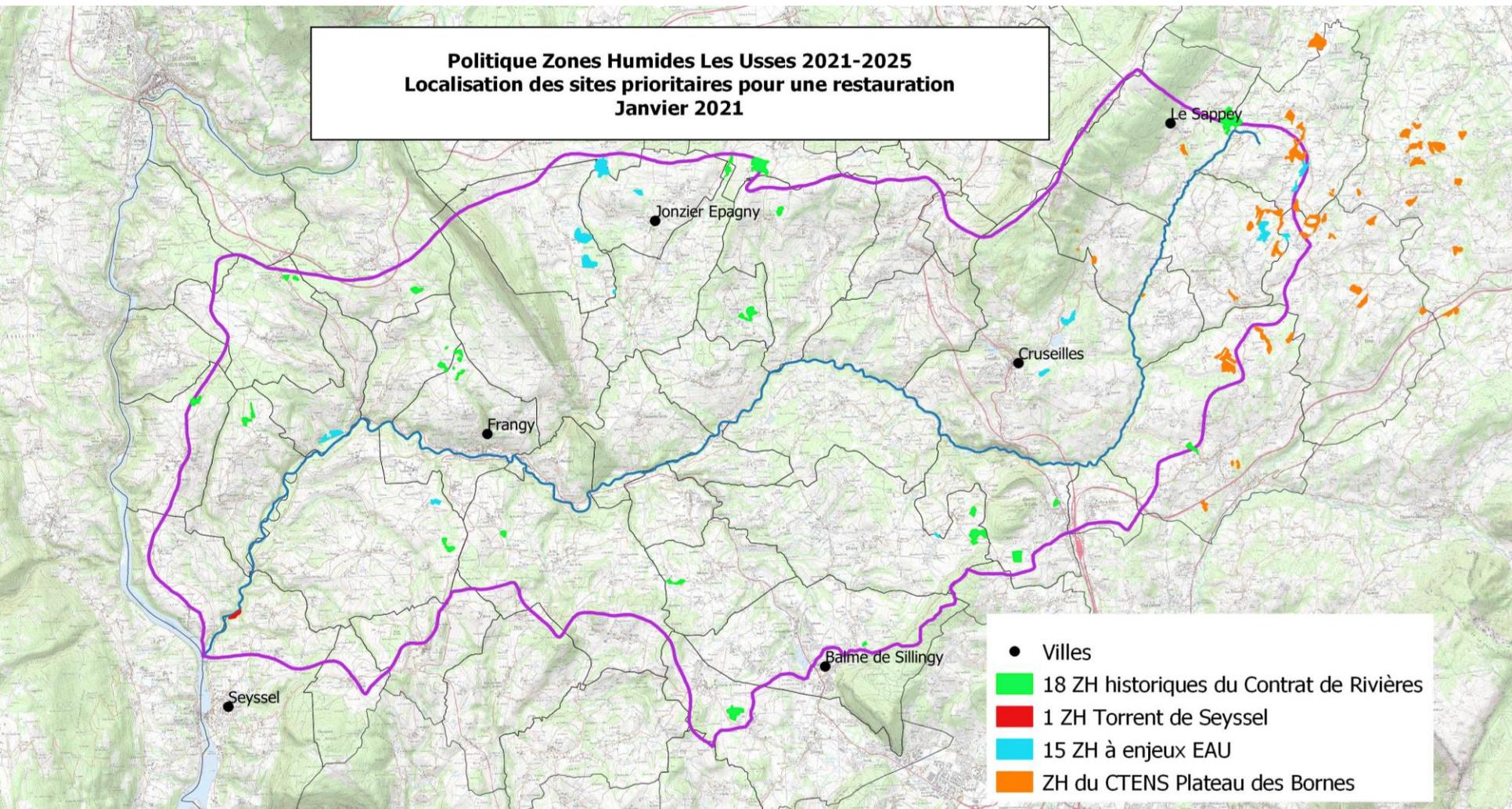
● Plan validé le 08 juillet 2021, en Comité de Pilotage



● Futures actions inscrites dans le Contrat de Milieux

GESTION DES ZONES HUMIDES

Politique Zones Humides Les UsseS 2021-2025
Localisation des sites prioritaires pour une restauration
Janvier 2021



GESTION DES ZONES HUMIDES

Animation territoriale (en interne) :

- Accompagnement des collectivités, sollicitations auprès des propriétaires, déclarations de dégâts
- Cohérence avec les **démarches locales** : Mesures compensatoires de l'étang de Mandallaz, CTENS Montagne d'Age, Mandallaz et Bornachon, CTENS Plateau des Bornes, Massif du Vuache

Sensibilisation et communication :

- Le 28/10 à Cruseilles (LPO74) « Sortie Halloween en zones humides »

Coût animation : 1 110 € TTC // 41 participants



GESTION DES ZONES HUMIDES

Adaptation des pratiques agricoles (Syr'Usses & CASMB) :

→ Zone Humide du Sappey : rencontre avec les exploitants pour envisager les adaptations



Mesures compensatoires (FAMY):

Actions réalisées :

- Etablissement du **plan de gestion 2020-2025**,
- **Cartographie des habitats naturels** et inventaires faunes/flore,
- Mise en œuvre et suivi des **travaux de restauration 2021** :
Réorganisation des fossés et creusement de mares
Broyage de la végétation pour limiter la fermeture du milieu
Arrachage de solidage



Coût travaux (régulé par FAMY) : 9 048 € TTC / Yan Bertholon // Coût partenariat Syr'Usses (400 €) et Apollon (2 400€)

GESTION DES ZONES HUMIDES

Travaux de restauration :

Les Mouilles

Broyage de la végétation avec exportation en lisière et arrachage de Solidage Géant (espèce exotique envahissante) - juillet et septembre 2021



La Caille Centre

Broyage de la végétation avec exportation en lisière et bucheronnage manuel – septembre 2021



Les travaux ont été réalisés par les Brigades Vertes du Genevois et Yan Bertholon.

Coût total 2021 :
15 978,28 € HT
Subventions :
AERMIC : 60%
et CD74 : 20%

Coordination et évaluation des opérations :

Les Mouilles

- Suivi et évaluation de l'état de conservation des unités de végétation
- Bilan de la notice 2017-2021 et élaboration d'un nouveau programme de gestion 2022-2027

La Caille Centre

- Suivis scientifiques (état de conservation du site et suivi piézométrique).
- Poursuite du programme d'action 2019-2023. En partenariat avec Asters le Conservatoire des Espaces Naturels

En partenariat avec Asters
le Conservatoire des Espaces Naturels

GESTION DES ZONES HUMIDES

Bilan des 5 années de restauration des zones humides de la CCFU :

Les Vernes, Clef des Faux & Nantafond, Marais des Naz

Maitrise foncière : moyenne à faible pour certains sites sans maîtrise

Animation partenariale : bonne

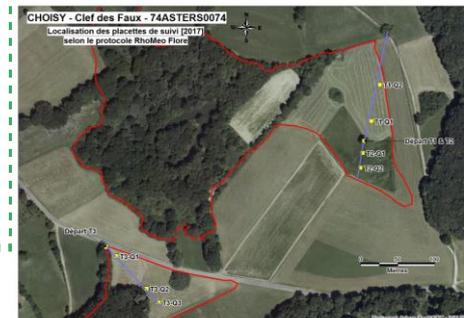
Communication et visibilité : moyenne, à améliorer

Fonctions hydrauliques : résultat moyen, pas assez de leviers

Restauration des habitats : bonne réaction du milieu, évolution

positive du cortège floristique

Suivi flore indicatrice : pas encore d'effet notable



Bilan Vernes

Prévu : 11 138 € // dépensé : 7 295 €

Bilan Clef des Faux & Nantafond

Prévu : 44 227 € // dépensé : 27 656 €

Bilan Naz

Prévu : 16 698 € // dépensé : 10 702 €



Table - Ronde

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Pause

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



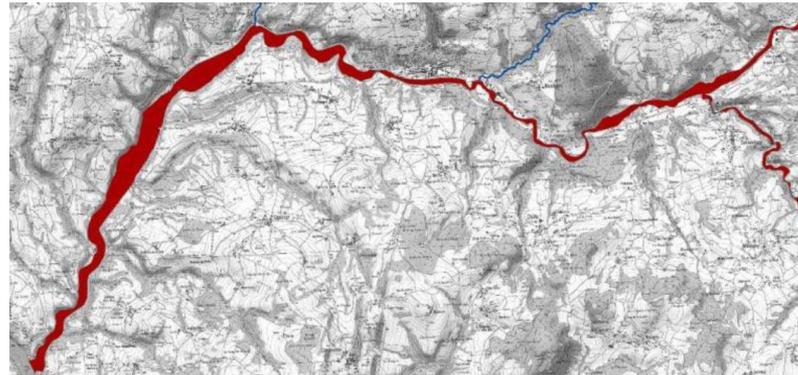
MAITRISE LE FONCIER

Pour les secteurs RIVIERES :

- PRIORITE 1 sur « Plaine de Bonlieu » : Amiable sinon DUP
- PRIORITE 2 dans l'espace de liberté « Aval des UsseS » et pour la recharge sédimentaire confluence « Petites UsseS » : Amiable

Pour les ZONES HUMIDES :

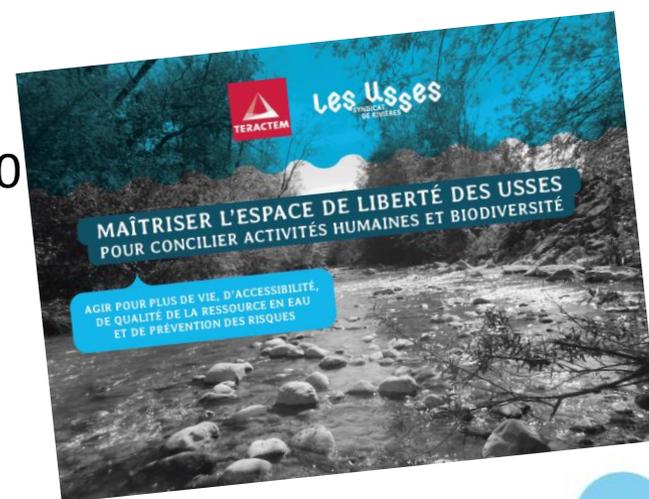
- PRIORITE aux conventions d'usage
- Achat suivant les opportunités



MAITRISER LE FONCIER

BILAN

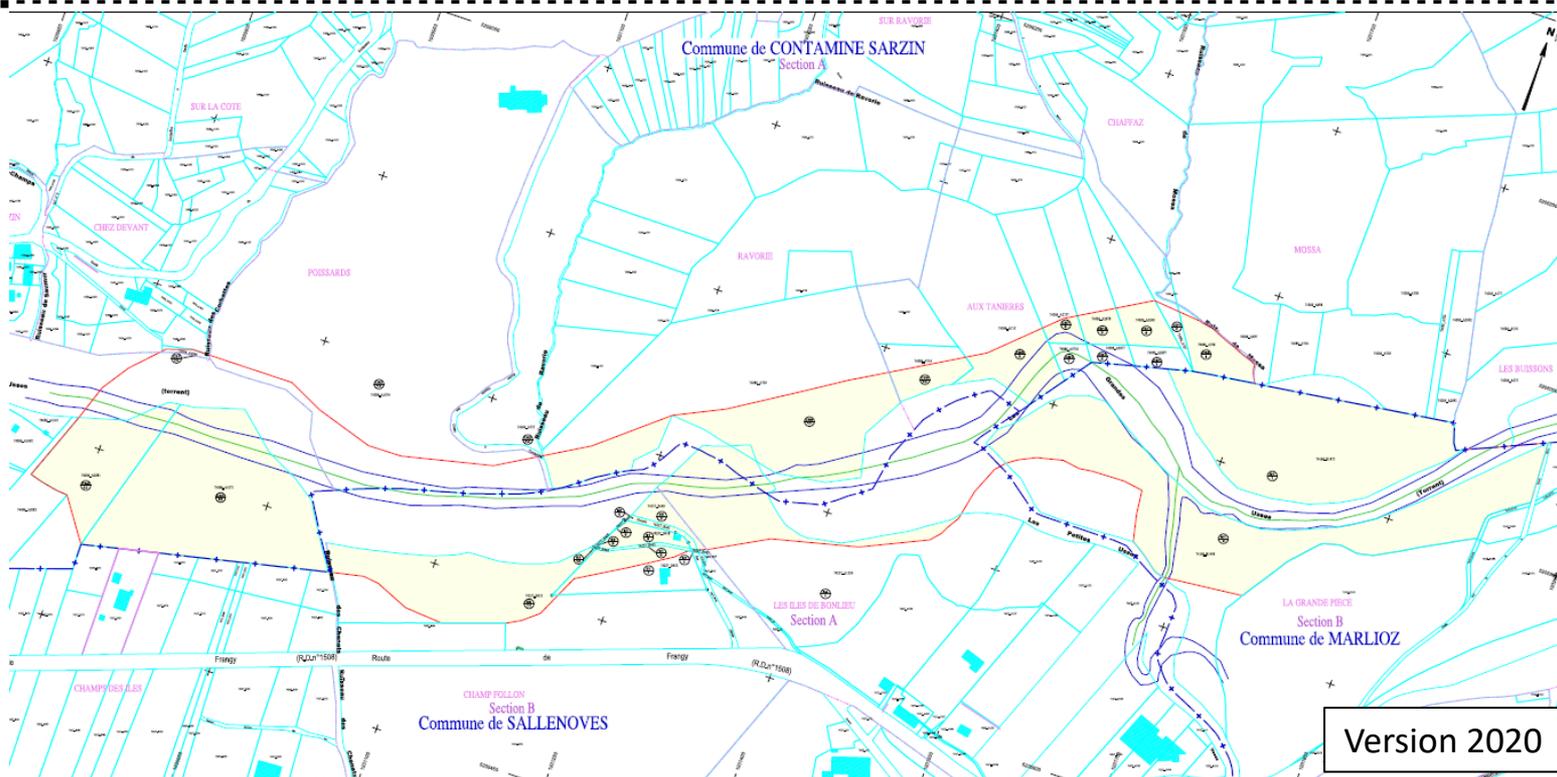
- Animation foncière sur les secteurs « Rivières » réalisée par TERACTION : marché de 89 500 € HT depuis 2018
- De nombreuses réunions avec les propriétaires, par projet : Plaine de Bonlieu, Zone Humide du Sappey
- Une plaquette Maitrise Foncière réalisée en 2020
- Finalement, pas d'achat en zones humides



MAITRISER LE FONCIER

Maitrise foncière pour le projet de restauration hydromorphologique des Usses – Plaine de Bonlieu :

Contamine-Sarzin, Marlioz, Sallenôves



MAITRISER LE FONCIER

Maitrise foncière pour le projet de restauration hydromorphologique des Usses – Plaine de Bonlieu :

Contamine-Sarzin, Marlioz, Sallenôves

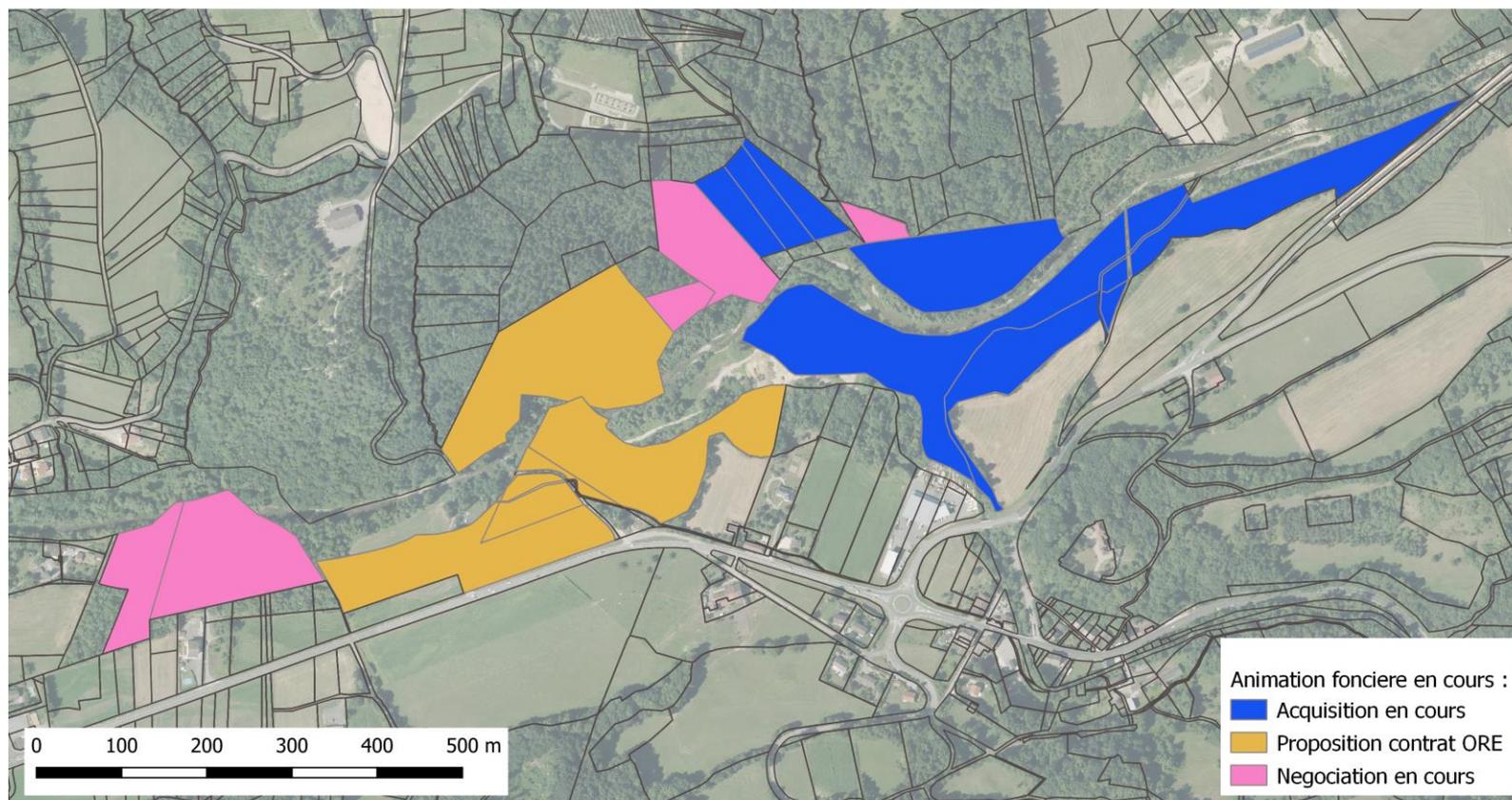
- Procédure à l'amiable + une DUP, pour une surface à acquérir de 11 ha (Marlioz, Contamine-Sarzin et Sallenôves)

L'enquête publique unique relative à ce projet phare a été menée du 14 juin au 15 juillet inclus, elle portait sur :

- L'Autorisation Environnementale,
 - La Déclaration d'Utilité Publique,
 - L'Enquête parcellaire conjointe.
- 5 promesses de vente à l'amiable pour 8 ha
 - 3 éventuelles contrats « Obligations Réelles Environnementales »
 - Montant avec un engagement de 36 015 € HT, dont 22 763 € de valeur vénale

MAITRISER LE FONCIER

Avancement de l'animation foncière
Projet de restauration morphologique du lit des UsseS en plaine de Bonlieu
Version de travail - janvier 2022



MAITRISER LE FONCIER

Acquisition amiable à l'aval des UsseS :

De Bassy à Vanzy

- 5,7 ha
- 21 parcelles pour 8 comptes de propriétés
- En 2021, un total d'environ 25 880 € HT, dont 16 970 € de valeur vénale

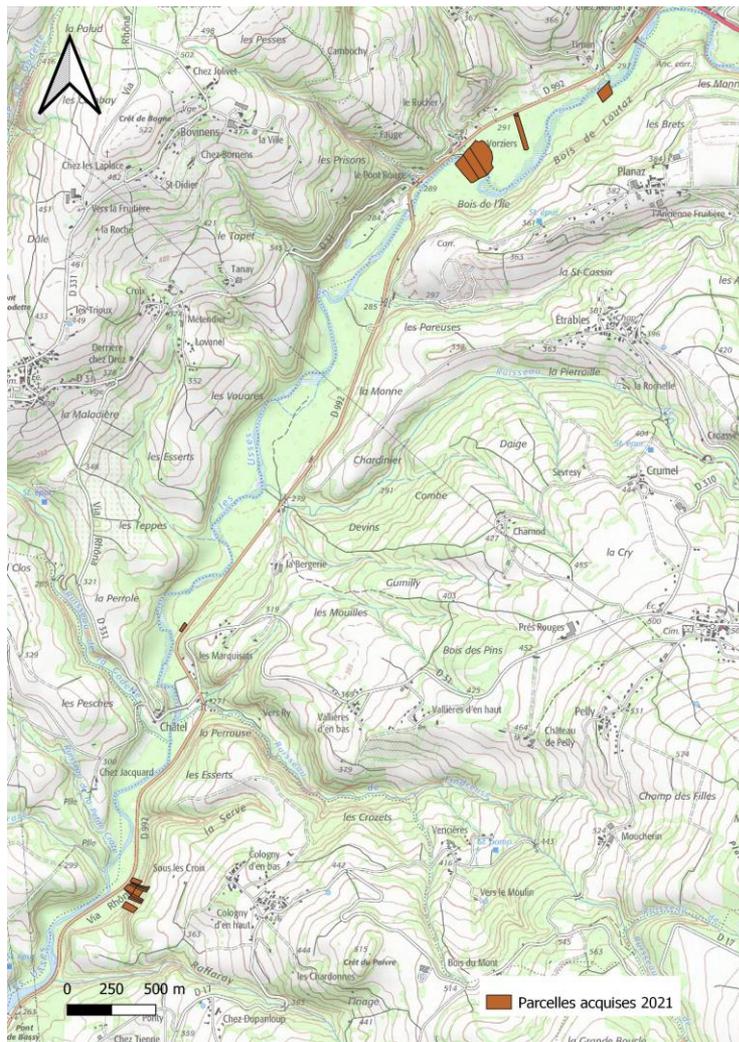
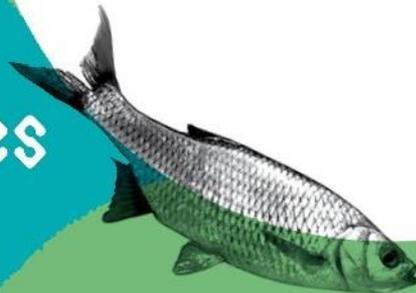


Table - Ronde

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

Problèmes de qualité rencontrés sur le bassin versant

Le bassin versant des UsseS présente un phénomène d'eutrophisation visible par un développement végétal dans le cours d'eau en période estivale lorsque les débits sont faibles. Ces faibles débits participent à l'échauffement des eaux et à la faible dilution des apports nutritifs.

Le bassin versant présente une grande majorité de stations d'épuration à filtres plantés dont les performances de traitement des nutriments ne sont pas toujours optimales et peuvent présenter des limites.



- Un Observatoire de la Qualité, porté par le Syr'UsseS et lancé en 2020 (mandataire du marché TERE0).
- Les résultats de la campagne de 2020 ont été transmis aux gestionnaires et exposés le 17 mars 2021 en Comité de Pilotage.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique et physicochimique :

- 31 stations

Suivi qualité des rejets de 5 STEP :

- STEP de Savigny (ruisseau d'Orgères)
- STEP Jonzier Epagny (ruisseau du Flon)
- STEP de Minzier (ruisseau du Fornant)
- STEP de Chaumont (ruisseau du Fornant)
- STEP Fromagerie « les Hauts de Savoie » (cours d'eau des Usses)

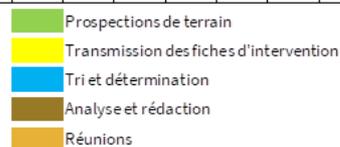
Prolifération végétales :

- Fornant amont
- Flon
- Usses en amont de la route de Serrasson

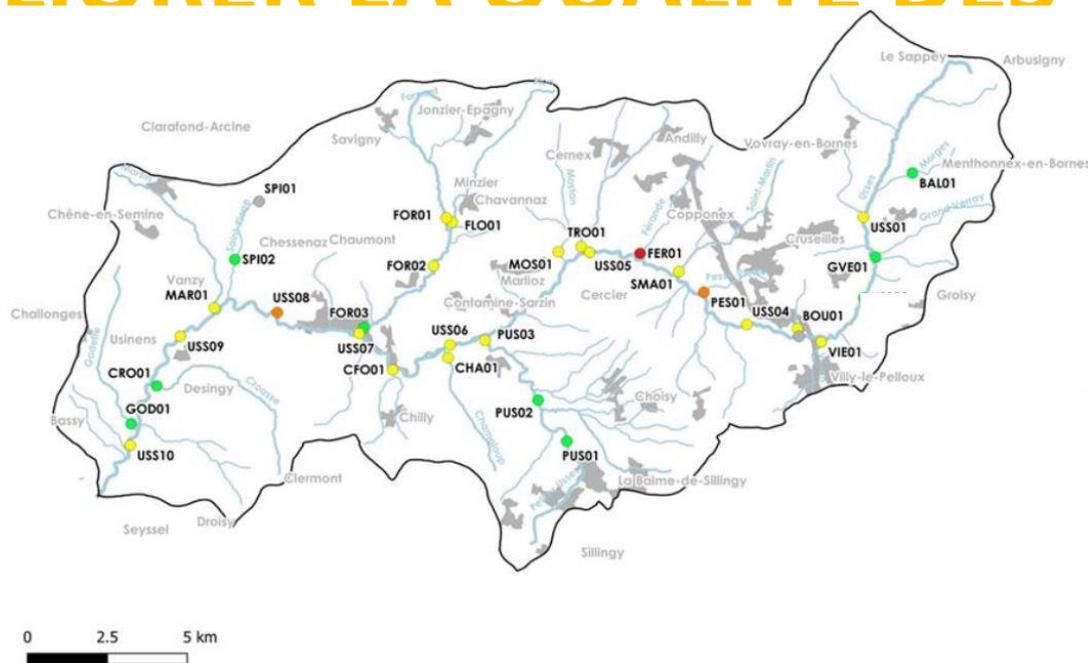
Coût annuel : 104 331 € TTC

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

		2021											
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1- Validation préalable													
	Validation du programme de suivi												
	Validation des stations de mesures pour analyses proliférations végétales												
	Validation des stations de mesures pour analyses rejets STEP - prélèvements physico-chimiques												
	Validation des stations de mesures pour analyses débits QMNAS												
2- Inventaires de terrain													
	Suivi des proliférations végétales - proliférations algales benthiques												
	Suivi des proliférations végétales - proliférations phytoplanctoniques												
	Physico-chimie												
	Hydrobiologie												
	Suivi piscicole (inventaires piscicoles à 3 anodes)												
	Suivi chimique												
	Pesticides et composés organiques												
	Suivi médicamenteux												
	Suivi des rejets - prélèvements bactériologiques												
	Suivi des rejets - prélèvements physico-chimiques												
	Suivi hydromorphologique												
	Suivi QMNAS												
3- Analyse des données et rédaction des dossiers													
	Analyse des données												
	Rédaction d'un rapport définitif												
	Rédaction du rapport synthétique												
Réunions													
	Réunion de démarrage												
	Réunion de restitution												



AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX



Stations pour le suivi qualité 2021

Bilan 2021

- Résultats 2021 en cours de traitement, présentation 1^{er} trimestre 2022
- Travaux de la STEP de Marlioz engagés pour amélioration

Table - Ronde

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Perspectives 2022



1^{ER} SEMESTRE CONTRAT DE MILIEUX



→ Envisager un Comité de Rivières pour valider le contenu du Contrat et réviser la composition du Comité

VOLET RESSOURCE EN EAU

Sous-volet Collectivités et Observatoires :

- Observatoires des prélèvements et des usages
- Avancement du Schéma Territorial de la Ressource en Eau
- Programme de travaux d'amélioration des rendements

EN
PRIORITE

Sous-volet Agricole :

- Poursuivre les réflexions sur la création d'un OUGC (Organisme unique de Gestion Collective de l'eau)
- Poursuivre le travail sur le Plan d'adaptation au changement climatique

Sous-volet Usagers:

- Conception et diffusion de matériel hydro-économe et guide des bonnes pratiques

VOLET MILIEUX

EN
PRIORITE

Sous-volet Maitrise foncière et Autorisation :

- Poursuivre la maitrise foncière à l'aval et dans la Plaine de Bonlieu
- Accompagner les porteurs de projets dans la séquence Eviter-Réduire-Compenser
- Appuyer les collectivités pour leurs Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux
- Renouvellement de la Déclaration d'Intérêt Général

Sous-volet Restauration hydromorphologique :

- Poursuivre le programme de travaux sur la Plaine de Bonlieu
- Entretenir les sites historiques à l'aval des UsseS notamment
- Monter une étude sur le devenir des matériaux solides
- Etude de faisabilité pour restaurer un tronçon du Pissieu (Challonges)

VOLET MILIEUX

EN
PRIORITE

Sous-volet Continuité :

- Poursuivre les échanges pour le Castran (Frangy) et le Fornant
- Démarrer le programme de travaux pour les seuils sur les Petites UsseS (maitrise d'ouvrage déléguée du CD74)

Sous-volet Zones Humides :

- Animation territoriale pour certains sites et suivi des mesures compensatoires du territoire
- Maitrise foncière à renouveler pour certains sites et à obtenir pour d'autres dont Etang de Mercanton, Marais de Challonges, Marais de Tirnan (Vanzy) Marais de Bovinens (Usinens)
- Piloter l'étude sur les fonctionnalités de la zone humide de Seyssel

VOLET MILIEUX

EN
PRIORITE

Sous-volet Espèces Patrimoniales :

- Poursuite suivi piscicole et astacicole
- Aménagement zone d'abreuvement : ruisseaux des Chênets et Vengeur

Sous-volet Entretien / Biodiversité :

- Poursuite de l'entretien courant des boisements de berges
- Planification pour de la restauration de ripisylve (bassin UsseS et ruisseaux Rhône)
- Lutte contre les espèces invasives : Plateau des Bornes, Amont des Petites UsseS, Amont Fornant, Nant Trouble et Mostan
- Etude de faisabilité sur le traitement et l'élimination des résidus des invasives

EN
PRIORITE

VOLET RISQUE INONDATION

- Préparation de l'étude « Zones à risque » pour lancement en 2023

VOLET QUALITÉ

- Campagne qualité sur les UsseS à poursuivre
- Reconquête de la qualité sur le Viéran et le Saint Pierre

EN
PRIORITE

VOLET COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- Développer l'information et la communication générale (numérique, presse, bulletins divers, manifestations locales)
- Poursuivre le dispositif des Classes d'eau et développer un livre jeunesse
- Développer des outils pour les socio-professionnels
- Proposer des sorties nature estivales
- Préparer une Fête de l'eau pour 2023

VOLET GOUVERNANCE

- Terminer l'évolution statutaire
- Candidater à la labellisation EPAGE
- Se rendre dans les conseils municipaux, les bureaux communautaires

Merci pour votre
participation et votre
présence

Bonne année 2022

